



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**

LA CCMP

EN 2025

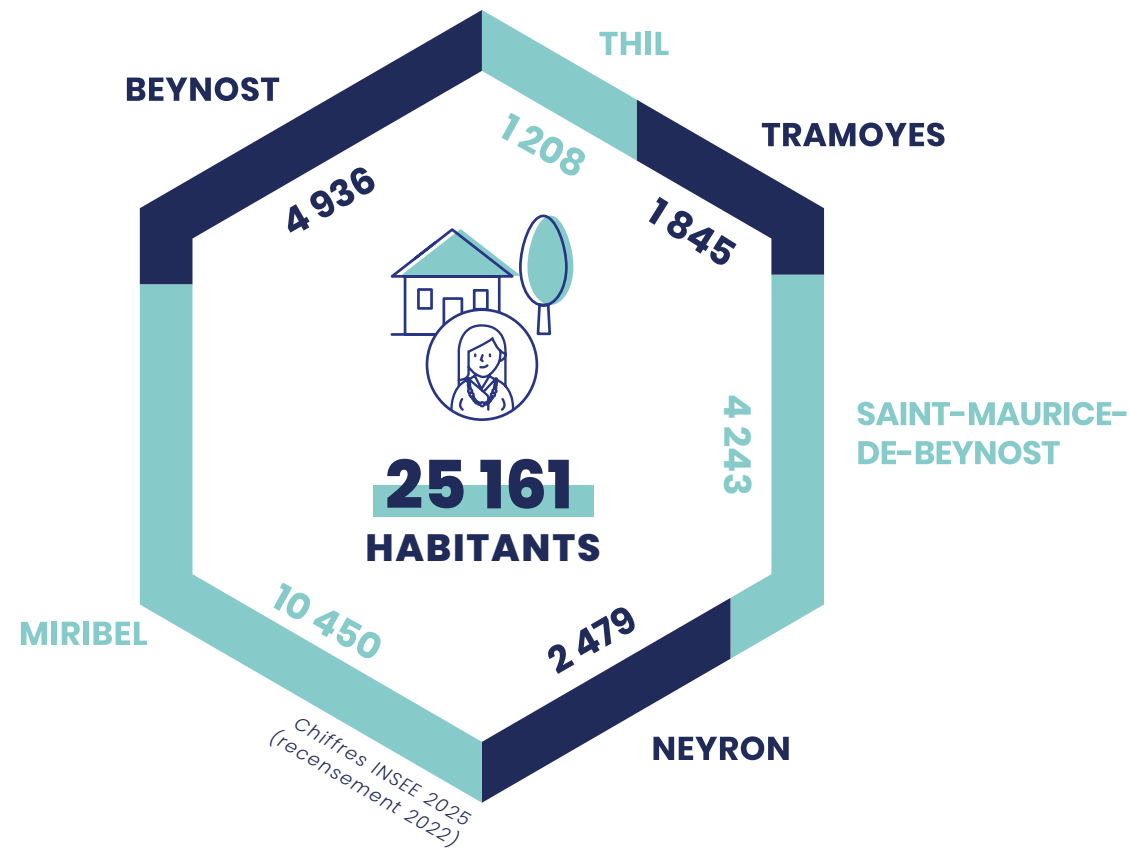
6
communes

65,56
km²



2025

EN CHIFFRES



1,1 % de croissance démographique entre 2016 et 2022

5 538 enfants de - de 18 ans

4 535 habitants de plus de 65 ans

2,4 personnes par ménage en moyenne

33 % des habitants sont des couples avec enfants

27 280 € revenu médian (24 810 € dans l'Ain)

842
lits touristiques

100 000
déplacements journaliers

sur le territoire de la Côtière dont 77 % de déplacements en voiture

12 452
emplois soit une augmentation de 3,8 % entre 2015 et 2021

11 038
logements

dont
746 vacants
1 590 logements locatifs sociaux

138
professionnels de santé

535
associations sportives, culturelles et sociales

129
commerces et services de proximité

489
créations d'entreprises en 2024

169 km
de canalisation en eau potable

+
142 km
de canalisation en assainissement

40 bassins
20 torrents

SOMMAIRE

8

ÉLUS

Au service
du territoire

10

AGENTS

Une action
au quotidien

12

MOYENS GÉNÉRAUX

Garantir un service public
efficace

14

FINANCES

Préserver
l'investissement

16

AFFAIRES CULTURELLES

Favoriser l'accès
à la culture

19

SPORT ET ÉDUCATION

Faire du sport
un levier d'inclusion

22

COHÉSION SOCIALE

Renforcer les solidarités
de proximité

25

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Protéger les personnes
et le cadre de vie

26

EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Agir sur tout le cycle
de l'eau

29

HABITAT

Accompagner
tous les parcours de vie

30

MOBILITÉ

Encourager
les mobilités durables

34

ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Développer les bons gestes

36

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Poursuivre
les actions locales

38

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soutenir l'activité
et l'emploi

ÉDITO

“ La loi de Finances 2025 a fait le choix de faire peser sur les intercommunalités et les territoires industriels, tels que la CCMP, 52 % de l'effort demandé pour redresser les comptes publics, et ce alors que les intercommunalités ne représentent qu'un quart des dépenses publiques. ”

Si l'on cumule l'ensemble des dispositifs financiers impactés par la loi de finances, notre budget a ainsi été amputé de près de 800 000 euros. ”

Dans un contexte économique contraint, où il nous faut collectivement accepter la raréfaction de nos ressources, le projet de territoire de demain devra dès lors répondre à des questions simples :

- Quel(s) service(s) faut-il offrir ?
- Quelle sera sa valeur ajoutée pour l'utilisateur ?
- Qu'apportera-t-elle par rapport à la situation actuelle ?
- À quelle problématique, non résolue aujourd'hui, répondra-t-elle ?
- Quels sont les objectifs poursuivis ?
- Quelles fonctionnalités sont attendues ?
- Cette nouvelle offre est-elle finançable ?

Comme vous le constaterez tout au long des pages de ce rapport d'activités 2025, les missions exercées par la CCMP s'étendent sur de nombreux champs différents, positionnant la CCMP comme tout à la fois un échelon de proximité et le pilote de la planification stratégique sur nos six communes. Fruit d'une période d'abondance économique, cette feuille de route nécessitera d'être requestionnée à l'aune de nos capacités financières et des enjeux, notamment écologiques et sociaux, des années à venir. La transition vers une nouvelle forme d'organisation territoriale supposera inévitablement des changements d'envergure. La mobilisation des bonnes compétences, sur la bonne mission, au bon moment, et sur le bon échelon, ne sera possible que si la culture du projet est partagée entre les communes et l'intercommunalité, tant au niveau des élus que des administrations. Tel est le sens du travail collectif qui nous animera dès le début du mandat prochain.

AU SERVICE DU TERRITOIRE



Depuis 2014, la répartition des conseillers communautaires est basée sur la représentativité démographique de chaque commune. Le Conseil communautaire se réunit environ 10 fois par an en séance publique pour délibérer et voter les projets et budgets préalablement examinés par les commissions thématiques compétentes.

7 COMMISSIONS thématiques

Chacune des commissions est composée d'un Vice-président et de 2 élus par commune.



31 ÉLUS communautaires*

MIRIBEL

Jean-Marc BODET
Josiane BOUVIER
Annie CHATELARD
Anne-Christine DUBOST
Jean-Pierre GAITET
Marie-Chantal JOLIVET
Jean-Michel LADOUCE
Guy MONNIN
Lydie NADVORNY
Tanguy NAZARET
Alain ROUX
Corinne SAVIN
Laurent TRONCHE

THIL

Christian JULIAN
Valérie POMMAZ

TRAMOYES

Xavier DELOCHE
Brigitte FILLION

BEYNOST

Joël AUBERNON
Élodie BRELOT
Sophie GAGUIN
Jean-Pierre COTTAZ
Sergio MANCINI
Caroline TERRIER

NEYRON

Christine FRANÇOIS
Jean-Yves GIRARD
Bruno LARIVE

SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

Claude CHARTON
Pierre GOUBET
Éveline GUILLET
Yvan HERZIG
Martine TERRIER

*Au 31 décembre 2025



Le Bureau communautaire

RÔLE

Il examine et arbitre les projets présentés par les commissions.

COMPOSITION

La Présidente, 7 Vice-présidents en charge des commissions thématiques.



Dans la perspective des élections municipales de 2026

La CCMP et ses communes membres doivent définir la future composition du Conseil communautaire. En 2025, le Conseil communautaire a proposé de déroger à la répartition de droit commun, qui aurait fixé le nombre de sièges à 30, pour retenir une composition à 33 sièges.

Cette décision a pour objectif de permettre que chaque commune soit a minima représentée par deux conseillers communautaires, tout en tenant mieux compte des évolutions démographiques en cours. Ainsi, les communes de Beynost, de Miribel et de Thil pourront bénéficier d'un siège supplémentaire par rapport à la répartition de droit commun prévue par la loi.

UNE ACTION AU QUOTIDIEN

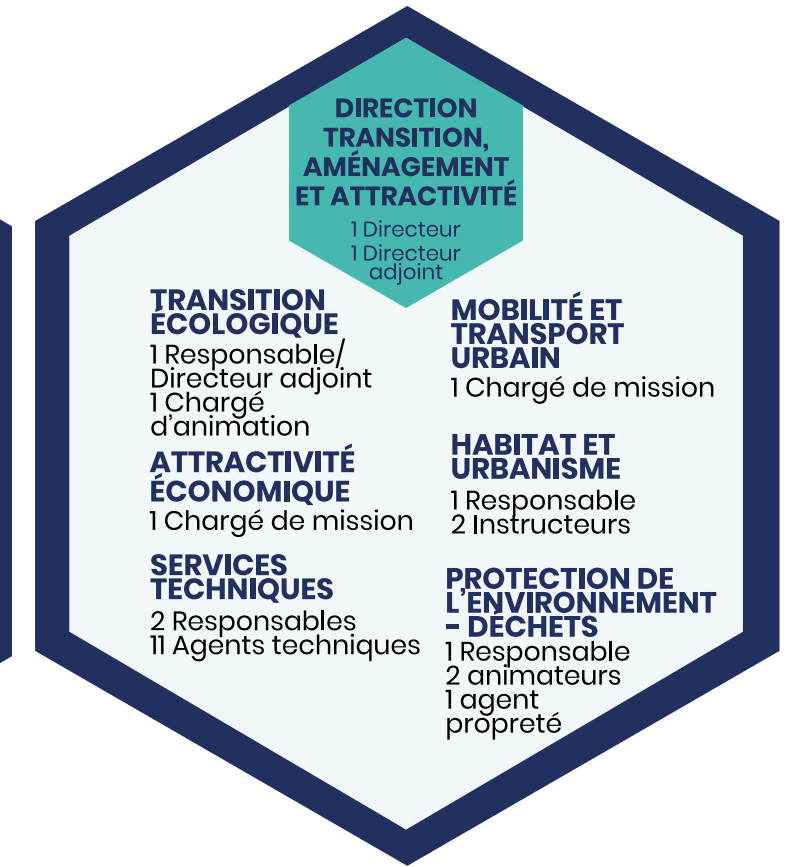


**100 agents
correspondant
à 84,7 ETP***

(*Équivalent Temps Plein)

Légende :

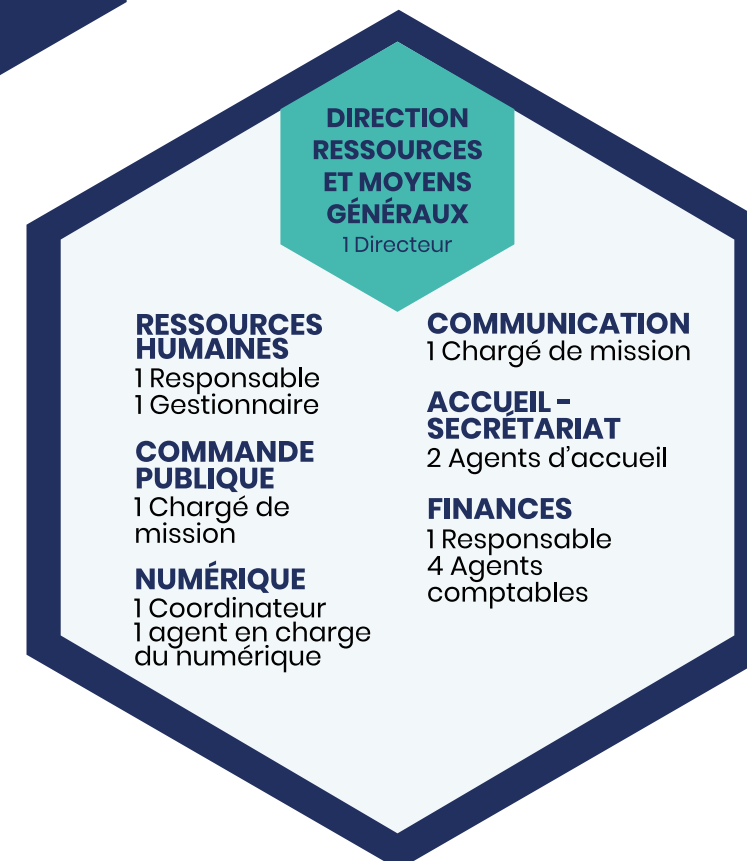
- **MIMS** : Musicien Intervenant en Milieu Scolaire
- **ETAPS** : Educateur des activités physiques et sportives
- **CSUI** : Centre de Supervision Urbain Intercommunal
- **FS** : France Services Côtière et Plateau



ORGANIGRAMME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

SEPTEMBRE 2026



MOYENS GÉNÉRAUX

Garantir un service public
efficace

En 2025, 10 agents ont assuré les fonctions support de la CCMP
(ressources humaines, commande publique, comptabilité,
accueil, secrétariat, communication et numérique)
au service des équipes, des équipements communautaires
et de l'action publique locale.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Chaque année, la CCMP présente à ses élus un rapport sur
l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette obligation, issue
de la loi du 4 août 2014, s'applique à toutes les collectivités de
plus de 20 000 habitants. Le rapport passe en revue la politique
de la CCMP en tant qu'employeur : recrutement, formation,
rémunération, temps de travail, promotion, conditions de travail.

En 2025, les femmes représentent 59 % des effectifs de la CCMP.
Cette part varie fortement selon les filières : elles sont majoritaires
dans les filières administrative et culturelle, tandis que les
hommes restent plus représentés dans la filière technique.

Le rapport permet également de dresser le bilan des actions
engagées et de fixer les orientations à venir pour renforcer
l'égalité professionnelle au sein de la collectivité.



TEMPS DE TRAVAIL : UNE RÉFLEXION COLLECTIVE POUR ACTUALISER LE CADRE

Datant de 2013, le règlement intérieur du temps de travail
a fait l'objet d'une réflexion de fond en 2025. Engagée à partir
du mois de mai, la démarche a associé les agents,
les encadrants et les représentants du personnel, avec l'appui
d'un prestataire extérieur.

Un questionnaire-diagnostic a d'abord permis d'identifier
les attentes, les irritants du quotidien et les principaux axes de
travail. Des ateliers ont ensuite été organisés autour de plusieurs
enjeux : souplesse dans l'organisation, contrôle du temps
de travail, équité entre agents, nouveaux régimes de travail
et gestion de la charge.

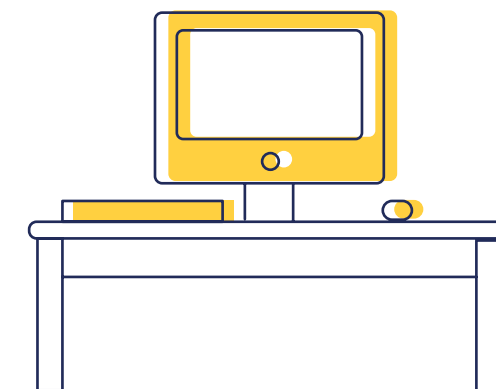
À partir de ces échanges, un projet de règlement a été travaillé
en comité de direction. Objectif : trouver le bon équilibre entre
respect du cadre réglementaire, adaptation aux réalités des
services, qualité de vie au travail et bon fonctionnement collectif.

Cette actualisation constitue aussi un enjeu d'attractivité,
dans un contexte de recrutement parfois concurrentiel
pour certaines filières.



LES EFFECTIFS

au 31/12/2025



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES



FINANCES

Préserver l'investissement

2025 marque un tournant : la CCMP doit composer avec une loi de finances qui gèle une partie de ses recettes et ampute son budget d'environ 720 000 € par an.
Pour conserver son autonomie financière, la collectivité a fait le choix d'ajuster certains taux d'imposition de manière progressive afin de maintenir les projets d'investissement et son soutien financier aux communes.

LA FISCALITÉ EN 2025

**FONCIER
NON BÂTI (TFNBA)**
2,08%
(2 % en 2024)

**FONCIER
BÂTI (TFBA)**
4%
(2 % en 2024)

TAXE D'HABITATION
ADDITIONNELLE (THA)
12,48 %

**COTISATION FONCIÈRE
DES ENTREPRISES (CFE)**
20,32%

**VERSEMENT
MOBILITÉ (VM)**
0,50%

TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES (TEOM)
9,75 %

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)

La CCMP verse annuellement à ses communes membres une **DSC de 760 000 €** sur des critères multiples (richesse fiscale, revenu imposable des habitants), dans un souci de redistribution des richesses issues de la fiscalité.

BEYNOST
120 784 €
TRAMOYES
110 866 €
**SAINT-MAURICE-
DE-BEYNOST**
131 853 €

MIRIBEL
191 517 €
NEYRON
102 268 €
THIL
102 712 €

FONDS DE CONCOURS

8,5 M€ ont été mobilisés sur
la période 2023-2026
pour accompagner les investissements
des communes.

➤ **MODES DOUX /
MODES ACTIFS**
(2023-2025)
1,5 M€
D'ENVELOPPE
Total utilisé à fin 2025 :
943 955,97 €

➤ **TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
(2024-2026)
4 M€
D'ENVELOPPE
Total affecté à fin 2025 :
1 881 696,12 €

➤ **SÉCURISATION
DES VOIRIES**
(2024-2026)
2 M€
D'ENVELOPPE
Total affecté à fin 2025 :
1 430 679,36 €

➤ **SITE DE LA
MADONE**
(2024-2029)
1 M€
D'ENVELOPPE
DÉDIÉE À MIRIBEL
Total affecté à fin 2025 :
500 000 €, dont
250 000 € mandatés

BUDGETS 2025

La CCMP dispose de 6 budgets qui représentent en 2025 un montant consolidé de :



41 093 293,98 €
de dépenses de
FONCTIONNEMENT
37 421 970,12 €
de dépenses
D'INVESTISSEMENT

● **Le budget principal** comptabilise toutes les recettes et dépenses des différents services relevant des compétences communautaires, ainsi que les frais d'administration de la CCMP.

● **La compétence eau et assainissement** comprend 3 budgets :
- assainissement non collectif,
- assainissement collectif,
- eau potable.

● **Le transport urbain COLIBRI**

● **Des budgets annexes** relevant généralement de la comptabilité de stock et appelés à être clos une fois les opérations d'aménagement achevées :
- le lotissement Les Araignées à Saint-Maurice-de-Beynost.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

BUDGETS CA 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	23 753 973,86 €	29 353 838,69 €	11 402 764,10 €	9 621 861,55 €
Assainissement collectif	2 001 868,73 €	2 152 816,55 €	7 104 901,37 €	7 641 972,15 €
Assainissement non collectif	12 778,93 €	11 440,00 €	-	-
Eau potable	506 465,40 €	2 214 910,33 €	1 465 030,79 €	1 669 086,38 €
Transport urbain	2 847 060,76 €	4 830 504,09 €	29 517,86 €	96 851,45 €
Budgets annexes	216 332,31 €	661 994,99 €	5 456 846,97 €	142 788,32 €
TOTAL CONSOLIDÉ	29 338 479,99 €	39 225 504,65 €	25 459 061,09 €	19 172 559,85 €

Résultat = titres et mandats émis sur l'exercice, hors reports et restes à réaliser.

DES AJUSTEMENTS LIÉS AUX TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

En 2025, le Conseil communautaire a approuvé une révision des attributions de compensation versées aux communes. Celles-ci permettent de préserver l'équilibre financier entre la CCMP et ses communes membres après un transfert de compétence : lorsqu'une compétence est reprise par l'intercommunalité, la charge correspondante est déduite du montant versé à la commune concernée.

- **Miribel** : attribution de compensation 2025 ramenée à **2 324 987 €**, au titre du transfert de la compétence spectacle vivant.
- **Beynost** : attribution de compensation 2025 ramenée à **1 908 933 €**, au titre du transfert partiel de voiries.
- **Saint-Maurice-de-Beynost** : attribution de compensation 2025 ramenée à **1 621 975 €**, au titre du transfert partiel de voiries.

TOTAL DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VERSÉES
AUX 6 COMMUNES EN 2025 PAR LA CCMP :

➔ **6 373 941 €**

GRANDS PROJETS

➤ **CRÉATION DU CÔTIÈRE BMX PARK (THIL)**

2,7 M€ HT | **90 000 € TTC**
COÛT TOTAL | SUBVENTION DU
DÉPARTEMENT DE L'AIN
Plus d'infos en page 20

➤ **CRÉATION DU CINÉMA DE LA CÔTIÈRE
(SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST)**

9,5 M€ HT | **150 000 € TTC**
COÛT TOTAL | SUBVENTION DU
DÉPARTEMENT DE L'AIN
Plus d'infos en page 18

➤ **REQUALIFICATION DU SITE PHILIPS (MIRIBEL)**

17,4 M€ HT
COÛT PRÉVISIONNEL
400 000 € | **357 870 €**
SUBVENTION | SUBVENTION DE L'ADEME ET
AU TITRE DE LA DOTATION | DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
D'ÉQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX

AFFAIRES CULTURELLES

Favoriser l'accès à la culture

La culture se niche partout : dans une bibliothèque, une note de musique, un rendez-vous en plein air ou sur grand écran. Convaincue que cette richesse doit être à la portée de chacun, la CCMP continue d'ouvrir de nouveaux chemins, pour que chaque habitant, quel que soit son âge ou son quotidien, puisse en bénéficier.



LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE EN 2025

6

bibliothèques

43 720
documents disponibles

78 471
prêts
(+ 17,3 %)

52

animations

3 530
inscrits actifs
(+ 20,4 %)

Près de
75
bénévoles

UN RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE QUI CONFIRME SA DYNAMIQUE

Une deuxième année de mise en œuvre du CTL

Signé avec l'État, via la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et le Département de l'Ain, le Contrat Territoire Lecture (CTL) constitue le cadre de développement du réseau intercommunal de lecture publique. Il soutient à la fois l'accès à la culture, le développement de la lecture auprès des jeunes publics, les actions menées vers les publics éloignés et la lutte contre les inégalités culturelles.

En 2025, cette deuxième année de mise en œuvre a permis de déployer une programmation culturelle à l'échelle du territoire, de poursuivre la formation des équipes et des bénévoles, et de renforcer les coopérations avec les acteurs éducatifs, sociaux, médico-sociaux et culturels.

Budget CTL 2025 :

57 000 €

Subventions :
28 500 € de la DRAC,
et 11 400 € du département
de l'Ain.

Un fonds documentaire pour une lecture plus inclusive

En 2025, la CCMP a également créé un fonds intercommunal de documents adaptés : **Facile à Lire, Facile à Lire et à Comprendre et Édition Jeunesse Accessible**.

Financé par une subvention de l'État au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGB), ce fonds vise à rendre la lecture plus accessible aux personnes en situation de handicap, aux publics en difficulté avec l'écrit ou l'apprentissage du français, ainsi qu'aux jeunes lecteurs ayant des besoins spécifiques. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs d'accessibilité et d'inclusion portés par le CTL.

+ 800
documents adaptés



Fonds intercommunal : 4 730 € pour le mobilier et 10 800 € pour le fonds documentaire soit

15 530 €
en tout pour les 6 bibliothèques

DES TEMPS FORTS EN FORTE PROGRESSION

En 2025, les grands événements portés par le réseau de lecture publique ont rassemblé 3 203 participants, contre 1 780 en 2024, soit une progression de près de 80 % en un an.

PRINTEMPS DES ARTS 3^e édition

932 participants (+ 86 %)
20 animations

dont des ateliers de linogravure et sérigraphie, un spectacle performance, une exposition photographique en partenariat avec le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)...

PARTIR EN LIVRE 2^e édition à l'échelle du territoire

1 085 participants (+ 94 %)
7 demi-journées

dont un atelier participatif avec l'illustratrice Charline Picard, un volet d'éducation artistique et culturelle auprès des enfants accueillis à Romans Ferrari...

QUAIS DU POLAR 3^e édition

504 participants (+ 129 %)
13 animations

dont l'accueil de l'auteur Alexis Laipsker, une murder party, des escape games, des enquêtes en réalité augmentée...

BÉBÉS BIB' 4^e édition

682 participants (+ 25 %)
10 animations

dont des ateliers parents-enfants, des animations hors les murs avec les partenaires petite enfance, sociaux et médico-sociaux...

18 435 €
investis par la CCMP



© CCMP



© AMD

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE EN 2025



VERS UN CLASSEMENT EN CONSERVATOIRE DE L'AMD

Gérée par la CCMP depuis 1998, l'Académie de Musique et de Danse n'était jusqu'alors pas classée par le ministère de la Culture malgré la qualité des enseignements dispensés. En 2025, la collectivité a franchi une double étape pour renforcer la reconnaissance de cet établissement.

- D'abord, **un nouveau projet d'établissement 2025-2028**, approuvé par le Conseil communautaire, structuré autour de trois axes : Culture et citoyenneté, Social et Territorial.
- Une **demande de classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** (CRI), déposée auprès du ministère de la Culture via la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, pour reconnaître le travail de l'équipe enseignante et renforcer le rayonnement de l'établissement.

UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES PRATIQUES CULTURELLES

Dans le cadre de son diagnostic culturel territorial engagé en 2025, la CCMP a lancé un questionnaire auprès des habitants des six communes du territoire.

L'objectif : **mieux comprendre la place qu'occupe la culture dans leur quotidien**, sous toutes ses formes, y compris les pratiques les plus informelles ou spontanées. Des ateliers de concertation, ouverts à toutes et tous, seront organisés après les élections communautaires de 2026 pour poursuivre la réflexion collective.

SUBVENTIONS CULTURELLES EN 2025

Théâtre Allégro

355 000 €

ULM Cinéma

31 800 €

Swing sous les Étoiles

28 000 €

Espérance de Beynost

12 900 €

→ **AU TOTAL**

427 700 €

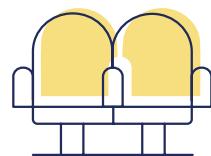
LE FUTUR CINÉMA POURSUIT SON CHANTIER

Au cœur du Forum des Sports, à Saint-Maurice-de-Beynost, le chantier du futur miniplexe cinématographique progresse sur deux fronts.

- **Le bâtiment** : fondations terminées, charpente du restaurant en cours de montage, réseaux intérieurs en cours d'installation.
- **Les abords** : travaux de terrassement et de voirie engagés en décembre, avec une première phase consacrée aux aménagements autour de Lilô.

Ouverture prévue : 1^{er} semestre 2027

- 140 séances hebdomadaires prévues, en version française et originale
- 120 séances annuelles pour les scolaires du territoire



Investissement :

9,5 M€^{HT}

hors accès et aménagements du Forum des Sports

Subventions :

150 000 € TTC du département de l'Ain

SPORT ET ÉDUCATION

Faire du sport un levier d'inclusion

En 2025, la CCMP a poursuivi ses investissements dans les équipements sportifs et éducatifs, avec plusieurs chantiers structurants livrés ou engagés. Cette dynamique s'accompagne d'un soutien aux associations sportives, du financement des transports scolaires et de l'organisation de temps forts intercommunaux conviviaux. Objectif : améliorer les conditions de pratique, d'apprentissage et de rencontre pour les habitants du territoire.

SUBVENTIONS SPORTIVES 2025

Ain Pulsion Côtière BMX

19 000 €

Ain Sud Foot

95 000 €

Côtière Handball

14 000 €

Saint-Maurice Côtière Volley

7 800 €

Vertical Côtière

10 500 €

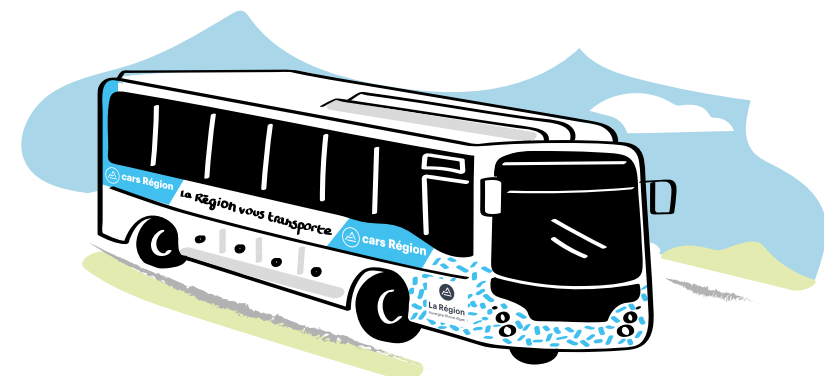
→ **Pour un total de 146 300 €**

TRANSPORTS SCOLAIRES : FACILITER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

Depuis 2024, la CCMP mobilise le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour financer les transports scolaires des élèves du 1^{er} degré vers les équipements communautaires et de centralité. Ce dispositif vise à garantir un accès équitable aux activités sportives, culturelles et éducatives, quelle que soit la commune de scolarisation.

→ **37 282 €**

pris en charge par la CCMP via la répartition FPIC 2025



CÔTIÈRE BMX PARK : UN STADE DE BMX DE NIVEAU NATIONAL LIVRÉ À THIL

Après dix mois de travaux, **le nouveau stade de BMX de Thil a été réceptionné le 28 août 2025** et mis à disposition du club Ain'Pulsion Côtière BMX dès la rentrée de septembre. Son inauguration officielle s'est tenue les 18 et 19 octobre. Doté d'une butte de départ à 5 mètres et de 317 m² de locaux, cet équipement de niveau national permet d'accueillir aussi bien les pilotes débutants que confirmés. **Il accompagne le développement du club**, dont l'équipe élite évolue en deuxième division, et ouvre la possibilité d'organiser **des compétitions nationales et européennes**.

COÛT TOTAL DU PROJET

→ **2,7 M€ HT**

dont subvention du Département de l'Ain de 90 000 € TTC

CAPACITÉ D'ACCUEIL

→ **4 000 personnes**

lors des grands événements



Une convention d'occupation temporaire pour encadrer l'usage du site

La mise à disposition du stade au club fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire d'un an. Pour accompagner le lancement du projet associatif, **l'occupation est ainsi fixée à 0 € par la CCMP pour l'année 2025.**

La convention précise les responsabilités de chacun : la CCMP assure l'entretien du site et conserve un droit d'accès, notamment pour les scolaires, tandis que le club gère l'ouverture, l'encadrement des activités et le bon usage de l'équipement. La convention pourra évoluer à l'issue de cette première année de pratique, notamment si le club développe des activités commerciales génératrices de recettes.

BUDGET 2025

3 900 €

pour les classes dansantes

46 900 €

pour les classes orchestre (frais de déplacement enseignants inclus)

ETAPS

71

classes du CP au CM2

1 800

élèves concernés

IMS

42

classes de maternelles

71

classes du CP au CM2

2 850

élèves concernés

LA GRANDE BOUGEOTTE : UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AU SPORT, À LA CULTURE ET AUX MOBILITÉS

Organisée le 5 juillet 2025 au Forum des Sports de Saint-Maurice-de-Beynost, La Grande Bougeotte a réuni associations, habitants et services communautaires autour d'une journée gratuite et ouverte à tous. L'événement visait d'abord à **mettre en valeur le tissu associatif local** et l'engagement des bénévoles.

Tout au long de la journée, les associations sportives, culturelles et de loisirs du territoire ont proposé initiations, démonstrations et ateliers, complétés par plusieurs animations et spectacles. La journée a aussi servi de **point d'information sur les mobilités du territoire**, avec la présentation du nouveau réseau Colibri, du service Co'Vélo et des actions du Plan de Mobilité Simplifié.

19 associations mobilisées

750 visiteurs

BUDGET

→ **23 000 €**



UNE ZONE D'ESCALADE ENRICHIE

La CCMP a créé une **zone d'escalade de bloc et une voie de vitesse au gymnase Louis Armstrong**, en complément de la structure artificielle d'escalade déjà existante.

Cet aménagement répond à un besoin exprimé par le club Vertical Côtière, qui souhaitait offrir à ses adhérents une approche plus complète de l'escalade pour progresser dans cette discipline.

● **Usagers :** élèves du collège Louis Armstrong, adhérents de l'association Vertical Côtière. Ponctuellement, centres de loisirs, centres sociaux, clubs ados du territoire.

COÛT TOTAL

→ **116 515 €**



ENTREtenir LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

↳ **Gymnase Saint-Martin : travaux de toiture**

La CCMP a engagé des travaux d'étanchéité de la toiture du gymnase Saint-Martin, afin d'assurer la pérennité du bâtiment et de garantir de bonnes conditions d'utilisation aux usagers de cet équipement sportif.

COÛT DE LA RÉNOVATION

→ **800 000 €**

↳ **Lilô : passage à l'éclairage LED pour les bassins**

Les éclairages des bassins ont été remplacés par des équipements LED, afin de moderniser l'installation et d'en améliorer la performance énergétique.

COÛT DE L'OPÉRATION

→ **21 000 €**



SUR LE TERRITOIRE EN 2025

3 gymnases communautaires
29 associations accueillies

GYMNASSE LA CHANAL

750 pratiquants associatifs par semaine
850 élèves par semaine

GYMNASSE SAINT-MARTIN

650 pratiquants associatifs par semaine
900 élèves par semaine

GYMNASSE LOUIS ARMSTRONG

750 pratiquants associatifs par semaine
900 élèves par semaine

COHÉSION SOCIALE

Renforcer les solidarités de proximité

Soutien aux associations, actions auprès des jeunes, accès aux droits, prévention et vivre-ensemble : la CCMP agit avec les acteurs du territoire pour accompagner les publics les plus fragiles et renforcer le lien social.



SUBVENTIONS

aux associations humanitaires en 2025

11 871 €

CROIX-ROUGE

10 623 €

RESTOS DU CŒUR

aux associations d'insertion en 2025

12 000 €

MISSION LOCALE JEUNES

4 145 €

ALFA3A

5 791 €

ORSAC HÉBERGEMENT INSERTION

IMPLIQUER LES JEUNES DANS DES PROJETS DE TERRITOIRE

Les chantiers jeunes ont été reconduits pour une nouvelle édition, en partenariat avec Artémis, le CeSAM et le Club Ados de Beynost. Ils permettent à des jeunes du territoire de contribuer à des réalisations concrètes au service des habitants, dans le cadre de projets collectifs.

- 6 chantiers réalisés : fresque dans la cage d'escalier de la CCMP, nichoirs à oiseaux et hôtel à insectes autour des gymnases communautaires, signalétique et vigibiodiversité sur les sentiers pédestres, décor pour Quais du Polar, création d'un support mobile zéro déchet.

- 28 participants de 14 à 17 ans.

2 793 €

D'INDEMNITÉS VERSÉES PAR LA CCMP

FAIRE VIVRE LA CITOYENNETÉ ENTRE COMMUNES

La CCMP a organisé une rencontre Inter-CME réunissant les enfants des six Conseils Municipaux d'Enfants du territoire. Animée par plusieurs services communautaires, cette matinée a permis de croiser les approches autour du sport, de la lecture, de l'environnement et de la cohésion sociale.

- 6 Conseils Municipaux d'Enfants représentés, soit 60 enfants participants.
- 4 ateliers proposés : coopération et sport adapté, inclusion dans la lecture, course d'orientation autour du tri des déchets, buffet zéro déchet.

PROGRAMMATION 2025 DU CTCs

Sur les huit dossiers complets transmis suite à l'appel à projets, sept d'entre eux ont reçu une subvention communautaire.

MONTANT GLOBAL DE

23 033 €

EMPLOI / INSERTION

- 1 Conférence inter-entreprises (« Comprendre et travailler avec la génération Z ») portée par la Mission Locale Jeunes

Sensibiliser les entreprises locales aux caractéristiques de la génération Z, déconstruire les préjugés sur la jeunesse et donner des outils pratiques pour favoriser l'insertion des jeunes.

3 collectivités

7 entreprises participantes



670 €

DE SUBVENTION

COHÉSION SOCIALE / VIVRE-ENSEMBLE

- 2 « Woodstour » porté par l'association Woodstower

Faciliter l'accès à la culture et à la pratique artistique pour les jeunes et les publics éloignés, tout en créant du lien entre les habitants.

6 500 €

DE SUBVENTION

4 ateliers radio pour des jeunes de 11 à 17 ans du CeSAM

1 événement familial le 2 juillet à Miribel



- 3 « La culture au plus près des habitants » porté par le TALL

Faire découvrir à tous les habitants la portée universelle de l'art par un accès facilité à la culture, faire se croiser différents publics et favoriser le vivre-ensemble.

8 000 €

DE SUBVENTION

2 spectacles organisés à Thil et Beynost



ACCÈS AUX DROITS

- 4 Permanence d'accès aux droits portée par le CIDFF

Favoriser l'autonomie des habitants, notamment les plus fragiles, et en particulier les femmes, en leur facilitant l'accès aux droits.

3 500 €

DE SUBVENTION

3 permanences par mois

- 5 Réseau d'acteurs « Maîtrise de la langue » porté par le Centre Ressources AFI/ECRITO1

Soutenir l'intégration sociale et professionnelle des habitants en accompagnant la structuration d'un réseau d'acteurs autour des enjeux linguistiques.

1 107 €

DE SUBVENTION



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES / AIDES AUX VICTIMES

- 6 Permanence d'une intervenante sociale en gendarmerie, portée par l'AVEMA

Permettre aux victimes de violences intrafamiliales de bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement adapté, et les orienter vers les dispositifs de prise en charge.

2 400 €

DE SUBVENTION

1 journée tous les 15 jours

PRÉVENTION/TRANQUILLITÉ PUBLIQUE/SÉCURITÉ

- 7 Poste provisoire de gendarmerie au Grand Parc de Miribel-Jonage porté par le groupement de gendarmerie de l'Ain

Renforcer la prévention, la médiation et la sécurisation des espaces verts, plages et voiries du Grand Parc côté Ain pendant la période estivale.

856 €

DE SUBVENTION

3 gendarmes réservistes mobilisés les week-ends et jours fériés

COHÉSION SOCIALE

France Services Côtière et Plateau, une structure de proximité essentielle

Actuellement implanté à Saint-Maurice-de-Beynost, le guichet France Services de la CCMP est un lieu de proximité, accessible et humain. Son déménagement est prévu en 2026 à Miribel, au sein du futur Pôle d'Accompagnement Citoyen.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Créé en 2022, le guichet France Services de la CCMP facilite l'accès des habitants aux services publics et aux démarches administratives du quotidien. En 2025, le service a poursuivi sa montée en charge, confirmant son rôle de relais de proximité pour les habitants du territoire. La majorité des demandes concerne les prestations CAF, les dossiers retraite, les impôts et les démarches liées au ministère de l'Intérieur/ANTS.



6 819
accompagnements
réalisés
(+ 10 % par rapport à 2024)

5 159 usagers

2 agents
France Services
formés et disponibles
à temps plein

1 conseiller
numérique
France Services

1 chargé
d'accueil
97,2%
de satisfaction
des usagers

Un lieu unique pour accéder aux principaux services publics

- Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (CAF)
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Rhône-Alpes
- Centre Départemental d'Accès aux Droits
- Chèque Énergie
- Direction Départementale des Finances Publiques
- France Rénov'
- France Titres
- France Travail
- La Poste
- Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- URSSAF

+ d'autres services via des permanences gratuites assurées par des partenaires

- Avocat du Centre Départemental d'Accès aux Droits : 10 permanences
- Juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 11 permanences
- Écrit 01 : 10 permanences
- ALFA3A : 21 permanences
- Commissaire de justice : 6 permanences
- Conciliateur de justice : 10 permanences
- SPIP : 22 permanences
- CAF (conseillère économique et sociale) : 41 permanences
- CAF (conseillères techniques) : 33 permanences

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Protéger les personnes et le cadre de vie

Au-delà des dispositifs techniques, la prévention repose aussi sur l'information, la coordination et l'accompagnement des publics concernés. En 2025, la CCMP a poursuivi ses actions pour protéger le cadre de vie et mieux répondre aux situations de fragilité ou d'insécurité.

UNE NOUVELLE CONVENTION POUR ENCADRER LE SERVICE DE FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE

Le 17 juin 2025, le Conseil communautaire a approuvé une nouvelle convention d'enlèvement et de gardiennage avec la société WARNING ASSISTANCE, basée à Rillieux-la-Pape, ainsi qu'avec les communes du territoire.

Cette convention actualise le cadre mis en place en 2018. Objectifs : redéfinir les modalités d'intervention, préciser le rôle de chacun et actualiser les tarifs. Les mises en fourrière restent décidées par les autorités habilitées, notamment la gendarmerie et les maires via leurs polices municipales.

UNE 10^e MATINÉE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Le 13 février 2025, la CCMP a organisé ce temps annuel d'échange et de formation au centre socioculturel Artémis. Il s'inscrit dans une démarche engagée depuis 2013 pour mieux informer les acteurs du territoire et améliorer le repérage des situations de violence.

- Présentation d'un canevas d'audition par la gendarmerie spécifique aux violences psychologiques.
- Présentation des ressources et actions menées par le Centre de Santé Sexuelle, le CIDFF de l'Ain et de l'AVEMA.
- Mise à disposition d'outils développés par le groupe de travail « Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ».

BILAN CSUI 2025



379 DEMANDES DE RECHERCHE



293 RÉQUISITIONS

1 053 échanges téléphoniques ou radio avec les forces de l'ordre

BILAN FOURRIÈRE 2025

143 DOSSIERS D'INSTRUCTION ENGAGÉS



35 véhicules détruits

6 030 €
DÉPENSÉS

EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Agir sur tout le cycle de l'eau

Ressource essentielle, l'eau appelle une gestion à la fois technique, durable et collective. En 2025, la CCMP a renforcé ses interventions sur les réseaux, les ouvrages et les démarches de planification, afin de préserver la ressource et améliorer la qualité du service rendu aux habitants.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2025, la CCMP a continué de déployer son programme de modernisation des réseaux d'eau potable.

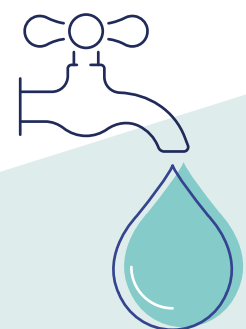
Au total, 1 738 mètres linéaires de canalisations ont été remplacés sur plusieurs communes du territoire.

- **Beynost** : rue des Barronnières et impasse Terre Chêne.
- **Saint-Maurice-de-Beynost** : rue du Coteau et rue de la Faitenière.
- **Miribel** : rue de la Chapelle et montée de la Grande Perrière.

LE SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE

Engagée en 2024, l'élaboration du Schéma directeur Eau potable s'est poursuivie avec une **vaste campagne de mesures de débits et de pressions sur le réseau**. Il s'agit ainsi de construire un modèle hydraulique fiable, véritable outil d'aide à la décision pour simuler le fonctionnement actuel et anticiper les besoins futurs.

Plusieurs scénarios d'amélioration sont désormais à l'étude afin de définir la stratégie d'investissement la plus adaptée pour les prochaines années. Les conclusions du Schéma directeur, attendues fin 2026, constitueront la feuille de route du service pour garantir un service d'eau potable performant et résilient.



EAU POTABLE

25 000 €
d'études

1 738 mètres linéaires
de canalisations remplacés



PRÈS DE

820 000 €
de travaux engagés
par la CCMP

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : UN PROGRAMME DE MODERNISATION SUR PLUSIEURS SECTEURS

À Tramoyes, un programme important de renouvellement et de réparation

Plusieurs secteurs ont fait l'objet de travaux : chemin du Puits, impasse des Irantelles, rue de Claire Combe, chemin des Mouilles, rue du Marquis de Sallemard et lotissement En-Gottan.

- Environ 1,2 km de réseaux renouvelés ou réparés.
- 95 mètres avec changement de canalisation.
- 1 165 mètres réparés par chemisage intérieur, sans tranchée ouverte.

À Miribel, des interventions sur trois rues

Les travaux ont été menés rue de Rosarges, rue de Palvernes et rue de Saône.

- 650 mètres de réseaux concernés.
- 360 mètres avec changement de canalisation.
- 290 mètres réparés par chemisage intérieur.

DE NOUVEAUX CASIERS POUR LA GESTION DES BOUES À TRAMOYES

À la station d'épuration de Tramoyes, les travaux engagés en mars 2025 ont permis la **mise en service de 8 casiers de séchage** dès le mois de juillet. Cet aménagement améliore la gestion des boues sur site et renforce le fonctionnement de l'équipement.



Coût total

800 000 €
TTC

études et travaux compris

→ Cofinancement Agence de l'eau :
330 000 €

→ Cofinancement Département de l'Ain :
63 000 €

DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT MIS À JOUR

En lien avec les révisions de PLU communaux, ces documents ont fait l'objet d'enquêtes publiques menées simultanément aux procédures d'urbanisme.

Les nouveaux zonages d'assainissement collectif et non collectif adoptés définitivement en 2025 concernent **Miribel et Saint-Maurice-de-Beynost**.

DES CONTRÔLES RÉALISÉS EN RÉGIE POUR LE SPANC

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les contrôles du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont réalisés en régie par un agent de la Direction de l'eau. Cette organisation permet **une plus grande réactivité, un meilleur accompagnement des usagers et une optimisation des coûts**.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2,5 M€
TTC

engagés pour les études
et travaux

250 000 €

de subvention de l'Agence de
l'eau Rhône Méditerranée Corse

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

37 contrôles
réalisés :

- 23 contrôles périodiques
- 3 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation
- 8 contrôles de vente

UNE ÉTUDE POUR MIEUX CONNAÎTRE LE RISQUE RUISSELLEMENT

La CCMP a approuvé le lancement d'une étude du ruissellement sur quatre communes de la Côtière : **Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost**.

Cette étude vise à actualiser et harmoniser la connaissance du risque, en croisant les enjeux techniques (torrents, ouvrages, écoulements) et juridiques, notamment la prise en compte du risque de ruissellement dans les documents d'urbanisme.



Montant de l'étude

200 000 € TTC

Subvention de l'État au titre du Fonds Vert :

50 000 € TTC

Reste à charge CCMP :

150 000 € TTC

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE POUR LA RESSOURCE EN EAU

La CCMP a contribué à l'élaboration du **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) « Eau Ain Dombes Saône 2050 »**.

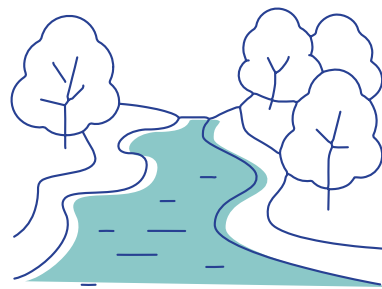
Cette démarche vise à mieux concilier les usages de l'eau et la préservation de la ressource, dans un contexte de tensions liées aux sécheresses et au changement climatique.

En 2025, la démarche a abouti à la **validation d'un projet de stratégie et de plan d'actions** pour la période 2026-2032.

La partie « plateau » du territoire de la CCMP est notamment concernée par les usages de la nappe des Cailloutis, pour l'alimentation en eau potable de Tramoyes et les usages agricoles.

UNE INGÉNIERIE RENFORCÉE AUTOUR DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

La CCMP a recruté un chargé de projet dédié à la gestion intégrée de l'eau, arrivé le 1er octobre 2025. Ce poste, cofinancé à 50 % par l'Agence de l'eau, vient **renforcer l'accompagnement des services, des élus et des acteurs du territoire** sur les enjeux de récupération, d'infiltration, de désimperméabilisation et de déconnexion des eaux pluviales.



RUISSEAU DES ÉCHETS : VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

La gestion du ruisseau des Échets et de ses affluents a fait l'objet d'une réorganisation. En 2025, des démarches ont en effet été engagées avec les services de l'État afin de dissoudre le syndicat existant et de **préparer la création d'un nouveau syndicat mixte ouvert**. Celui-ci intégrera la CCMP, la CC Dombes et la Métropole de Lyon.

Cette évolution vise à adapter la gouvernance à l'échelle réelle du bassin versant et à **renforcer la coordination entre les territoires** concernés. Elle doit permettre de mettre en œuvre la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur l'ensemble du bassin versant, aussi bien pour les études que pour les travaux.

RUISSELLEMENT

82 000 €
de dépenses d'entretien des torrents, dont une partie en écopâturage.



Près de
46 000 €
pour des réparations d'ouvrages dans les bassins

3 500 €
pour les agriculteurs entretenant des bandes enherbées

HABITAT

Accompagner tous les parcours de vie

Se loger, c'est bien plus qu'avoir un toit : c'est pouvoir vivre, vieillir ou fonder une famille sur son territoire. Consciente de la diversité des parcours et des besoins la CCMP poursuit son engagement pour une offre de logements accessible à tous, des jeunes actifs aux familles en passant par les publics les plus fragiles.



13 631 749 €

alloués au total depuis 2023

Portées à parts égales par la commune et la CCMP, les garanties d'emprunt visent à faciliter l'accès au crédit pour les bailleurs sociaux et ainsi développer l'offre de logements sociaux neufs sur le territoire.

GARANTIES D'EMPRUNT

12 396 286 €
pour Beynost
(185 logements sociaux)

998 955 €
pour Saint-Maurice-de-Beynost
(12 logements sociaux)



236 508 €
pour Neyron
(4 logements sociaux)

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS



138 permis instruits

181 déclarations préalables

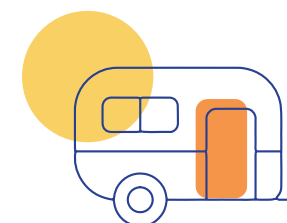
272 logements autorisés

6 permis d'aménager

UNE GESTION MUTUALISÉE DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage arrive à échéance en avril 2026. La CCMP et la 3CM ont choisi de reconduire leur groupement de commande à travers une nouvelle consultation, selon les mêmes modalités qu'en 2022. Cette mutualisation, pilotée par la 3CM, optimise la procédure d'achat public, génère des économies d'échelle et harmonise les prestataires sur le territoire de la Côtière.

■ **Aires concernées :** La Boisse (3CM), Beynost (CCMP), ainsi que l'aire de grands passages mutualisée de Thil-La Boisse.



MOBILITÉ

Encourager les mobilités durables

Réduire la dépendance à la voiture individuelle constitue un levier majeur de transition écologique. Avec cette perspective, la CCMP a poursuivi plusieurs chantiers complémentaires, dont la refonte du réseau Colibri et l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié.

UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR COLIBRI

La ligne Côtière, nouvel axe structurant du réseau

Depuis le 25 août 2025, les anciennes lignes 1, 2 et 3 ont été fusionnées pour former la ligne Côtière, désormais axe principal du réseau Colibri. Objectif : proposer une desserte plus lisible et plus régulière entre les principaux pôles du territoire.

35 arrêts
desservant
> Miribel
> Saint-Maurice-de-Beynost
> Beynost
> Thil
> Rillieux-la-Pape

Connexions :
gares SNCF, équipements communautaires, zones commerciales, établissements scolaires, agglomération lyonnaise.

Toutes les
30 min
en semaine

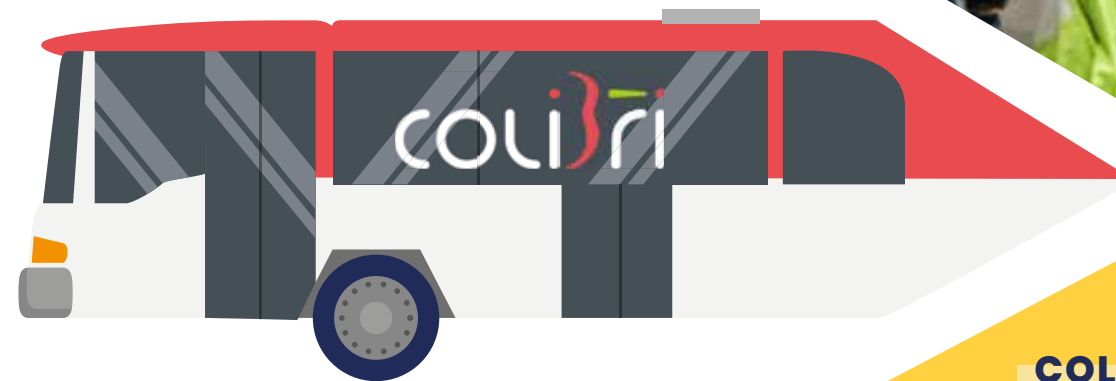
Colib', une desserte souple en transport à la demande

Pour les secteurs moins denses, le service Colib' prend le relais avec une offre de transport à la demande renforcée. Il permet de circuler au sein des zones dédiées ou de rejoindre un point de connexion avec la ligne régulière.

20 arrêts
répartis dans les zones TAD

3 zones desservies
> Tramoyes/Les Échets
> Neyron
> Miribel Sud

7 points de connexion
avec la ligne Côtière



LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ EN PRÉPARATION

La CCMP a poursuivi l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS), destiné à fixer les grandes orientations du territoire en matière de déplacements. Le document vise à prioriser les actions à mener et à mieux coordonner transports collectifs, modes actifs, covoiturage et intermodalité.

Vote du PdMS prévu début 2026 en Conseil communautaire.

Axes de travail : déplacements de proximité, connexions intercommunales, multimodalité, mobilité partagée, accompagnement au changement de pratiques.

Pour nourrir sa réflexion, la CCMP a ouvert une consultation auprès des habitants et usagers du territoire. Elle vise à mieux comprendre les pratiques de déplacement et identifier les attentes prioritaires.

La CCMP participe aussi à l'Enquête Mobilité portée par SYTRAL Mobilités. Cette enquête doit permettre d'actualiser la connaissance des pratiques de déplacements, la dernière enquête sur les territoires lyonnais datant de 2015. Les résultats sont attendus fin 2026.

COLIBRI EN 2025



1 LIGNE RÉGULIÈRE
(à partir d'août)

3 ZONES DE TRANSPORT À LA DEMANDE

62 000 VOYAGEURS ENREGISTRÉS
sur le réseau en 2025



1 LIGNE ESTIVALE
à destination du Grand Parc

2 NAVETTES ÉVÉNEMENTIELLES
(Swing sous les Étoiles et Woodstower)

1 628 021 € HT
EN 2025





ENRICHIR LES ALTERNATIVES

Une ligne de covoiturage à haut niveau de service en préparation

La CCMP participe au projet métropolitain de réseau de lignes de covoiturage à haut niveau de service, destiné à proposer une alternative à l'autosolisme sur les déplacements du quotidien. En 2025, les études ont confirmé **la poursuite du corridor Ambérieu-en-Bugey – Beynost – Meyzieu ZI – Aéroport Lyon Saint-Exupéry – Villeurbanne**, via les axes A42 et A432, en phase de déploiement-exploitation.

arrêt
concerné sur le
territoire de la CCMP

Coût prévisionnel
pour la CCMP
45 700 €
par an pendant trois ans,
subventions déduites

Simplifier les déplacements au-delà du territoire

L'offre T-Libr s'enrichit depuis le 1^{er} décembre 2025 d'un titre pour les trajets occasionnels : le ticket 1 voyage, stocké sur la carte Oûra. Il permet de combiner plusieurs réseaux de transport entre un point de départ et un point d'arrivée, pour les déplacements vers les territoires voisins et l'agglomération lyonnaise.

Des connexions facilitées avec les réseaux voisins

En complément, la CCMP poursuit son travail de coordination avec les autorités organisatrices voisines afin de faciliter les continuités de desserte, notamment avec SYTRAL Mobilités pour certains arrêts du secteur de Rillieux-la-Pape.

DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

Un schéma cyclable pour structurer les itinéraires

Le développement du vélo constitue l'un des axes forts de la stratégie de mobilité. Le schéma cyclable vise donc à **créer des itinéraires plus sûrs et mieux connectés** aux pôles de vie du territoire. À date, seulement 29 km sur les 280 km de voirie de la CCMP comportent des aménagements cyclables.

Enjeux prioritaires : sécuriser les trajets domicile-école, favoriser l'intermodalité entre le vélo, le train et le bus, faciliter le franchissement des grandes infrastructures.

> Voir cartes et chiffres page de droite...



Un fonds de concours pour accompagner les communes

La CCMP soutient également les communes dans leurs projets en faveur des modes doux. Ce fonds de concours permet de déployer des aménagements concrets pour favoriser la marche, le vélo et les mobilités alternatives.



Montant total de
1,5 M€
entre 2023 et 2025

Enveloppe globale par commune (2023-2025)

Miribel	594 804 €
Saint-Maurice-de-Beynost	201 614 €
Thil	14 159,97 €
Tramoyes	133 378 €

LE FUTUR MAILLAGE CYCLABLE DE LA CCMP

- Aménagements cyclables en projet
- Aménagements cyclables existants
- Passerelle modes doux
- Boulevard Urbain Paysager



48 km
de nouveaux
aménagements
cyclables prévus
d'ici 2035



ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Développer
les bons gestes

De la collecte à la prévention, la gestion des déchets repose sur un service de proximité, lisible et adapté aux usages des habitants.
La CCMP a renforcé cet accompagnement à travers de nouveaux outils et des actions de sensibilisation sur le terrain.

UNE APPLICATION POUR MIEUX INFORMER LES HABITANTS

L'application gratuite « **Mes déchets – CCMP** », lancée en 2025, est là pour faciliter l'accès aux informations pratiques liées à la collecte, au tri et aux services déchets. Personnalisée selon l'adresse de l'usager, elle permet de retrouver les informations utiles au bon moment.

Fonctionnalités

- Dates des prochaines collectes
- Consignes de tri détaillées
- Informations sur les jours fériés et vacances scolaires
- Localisation des points d'apport volontaire, déchèteries fixes et mobiles
- Notifications en cas de perturbation du service

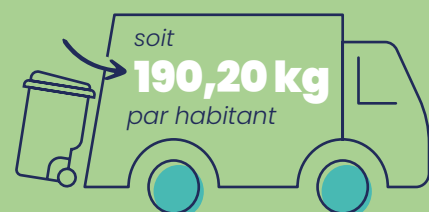


RÉPARTITION DES DÉCHETS EN 2025



ORDURES MÉNAGÈRES

4 866^T
collectées



(-0,37 % par rapport à 2024)

EMBALLAGES RECYCLABLES

1 248^T
collectées

soit
48,77 kg
par habitant

(+1,63 % par rapport à 2024)

VERRE

749^T
collectées



soit
29,29 kg
par habitant

(+0,13 % par rapport à 2024)

LA DÉCHÈTERIE DE LA BOISSE OUVERTE AUX THILOIS

La déchèterie intercommunale de Miribel étant éloignée de Thil, la CCMP a signé une convention avec la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM). À l'instar des habitants de Tramoyes qui peuvent se rendre à la déchèterie de la CC Dombes située à Villars-les-Dombes, les Thilois peuvent désormais accéder, sous conditions, à la déchèterie de la 3CM située à La Boisse.

Accès limité à
50 passages/an
par foyer



COÛT PRÉVISIONNEL POUR LA CCMP

14 300 €

COLLECTE SÉLECTIVE : DES SOUTIENS FINANCIERS RENOUVELÉS

La CCMP a signé avec CITEO/ADELPHÉ un nouveau Contrat pour l'Action et la Performance pour la période 2025-2029. Celui-ci permet de poursuivre les soutiens financiers versés à la collectivité pour la collecte et le recyclage des emballages ménagers, papiers et verre. Calculés notamment à partir des tonnes recyclées, ces soutiens participent au financement du service déchets et des actions de sensibilisation au tri.

SENSIBILISER AUX GESTES DE TRI

Des visites pour comprendre le parcours des déchets

Pour rendre les filières de tri et de valorisation plus concrètes, la CCMP a organisé plusieurs visites de centres de traitement : Organom, syndicat mixte chargé du traitement et de la valorisation des déchets ménagers à Viriat, et Paprec, centre de tri des emballages situé à Chassieu. Les participants ont ainsi pu suivre le parcours des déchets après la collecte, de leur tri à leur valorisation.

- 2 visites d'Organom + 2 visites de Paprec
- Organisation : 4 bus de 40 personnes



Budget alloué au total
2 000 €
pour les 2 événements

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

Broyage des végétaux à domicile

Pour limiter les apports en déchèterie et encourager la valorisation des déchets verts au jardin, la CCMP propose un service de broyage des végétaux à domicile. Le broyat obtenu peut ensuite être utilisé directement par les habitants, notamment en paillage ou en apport de matière sèche pour le compost.

6 500 €
investis par la CCMP

Compostage partagé : un site pilote à Thil

Cette expérimentation initiée par la CCMP permet aux habitants ne disposant pas de solution individuelle de trier leurs biodéchets à proximité de chez eux. Ce site pilote vise à tester une solution collective et simple d'accès, avant un éventuel déploiement sur d'autres secteurs du territoire.

2 000 €
engagés

Donner une seconde vie aux objets

Organisée le 7 juin 2025 à Saint-Maurice-de-Beynost, la 5^e édition de Fous de troc a poursuivi l'objectif de favoriser le réemploi et d'éviter que des objets encore utiles ne deviennent des déchets. Le principe reste simple : apporter des objets en bon état et repartir avec d'autres, sans échange d'argent.

500 €
alloués pour
l'événement



684
échanges
réalisés entre
les habitants

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Poursuivre
les actions locales

Accompagner, informer, expérimenter, planifier : en 2025, la transition écologique s'est traduite par des actions concrètes sur le territoire.

De la rénovation énergétique à l'alimentation durable, des énergies renouvelables aux espaces naturels, la CCMP agit pour inscrire les changements dans le quotidien des habitants et des communes.

PCAET : UNE FEUILLE DE ROUTE EN ACTION

- À la suite du bilan à mi-parcours réalisé l'année précédente, **une exposition itinérante** a été installée devant les mairies du territoire afin de présenter le PCAET, ses enseignements et la vision 2050 élaborée avec les élus et partenaires.
- La CCMP a également préparé **plusieurs projets de solarisation**, notamment sur les toitures du futur cinéma et des centres techniques intercommunal et municipal.



LE PCAET

Pour soutenir les projets de transition
énergétique des habitants

FONDS AIR BOIS
3 dossiers accompagnés
→ UNE ENVELOPPE DE
4 000 €

**FONDS D'AIDES
AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**
6 dossiers déposés
→ UNE ENVELOPPE DE
4 500 €

ESPACES BOISÉS : MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

La CCMP a accueilli une stagiaire pendant six mois, dans la continuité du diagnostic engagé avec l'Office national des forêts, afin d'accompagner les communes dans l'**élaboration d'un plan d'action pour la gestion des espaces boisés du territoire.**

Cette mission a permis de proposer des actions qui vont maintenant être prioritaires et mises en œuvre dans les prochaines années : acquisition ou animation foncière, gestion sylvicole, entretien des chemins, sensibilisation, recherche de financements et mobilisation des acteurs ressources.

- Actions réalisées en 2025 :** identification des secteurs à forts enjeux (sécurité du public, risques de glissement de terrain, entretien des ouvrages de crues, biodiversité, paysage et potentiel économique), et réalisation de relevés de terrain sur les zones prioritaires.

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DE CHAUFFAGE

Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise, la CCMP et la 3CM ont lancé une enquête sur les pratiques de chauffage des habitants.

Réalisée par téléphone et en ligne, cette enquête vise à **mieux connaître les équipements utilisés dans les foyers**, notamment les anciens poêles et cheminées au bois, qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air et la consommation d'énergie.

Les résultats permettront d'adapter les actions de sensibilisation et d'accompagnement en faveur d'un chauffage plus performant et moins émetteur.



CCMP RÉNOV+ : ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Conseils techniques, informations sur les aides financières, missions d'appui : CCMP Rénov+ permet aux particuliers d'être orientés dans leurs démarches et de sécuriser leurs projets de travaux de rénovation énergétique.

Avec **344 contacts** et **26 missions d'appui menées en 2025**, le dispositif confirme son rôle de service de proximité pour améliorer le confort des logements et réduire leur consommation énergétique.



9 demandes déposées au
Fonds Isolation de la CCMP

→ POUR UNE ENVELOPPE DE
13 500 €

STRUCTURER UNE RESTAURATION COLLECTIVE PLUS DURABLE

Dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial, la CCMP a lancé **une étude sur la restauration collective du territoire**. La question posée est centrale : comment amener la restauration scolaire vers une alimentation durable et de qualité ?

Une première phase de diagnostic a été menée en 2025, avec les communes et les acteurs concernés. Elle vise à mieux comprendre l'organisation actuelle, les volumes de repas, les pratiques d'achat, les contraintes des cuisines et les marges de progression possibles.

Cette démarche servira à définir une **stratégie communautaire globale et opérationnelle** à l'horizon du prochain mandat, autour de plusieurs enjeux : qualité des repas, circuits courts, coordination entre communes, lutte contre le gaspillage, sensibilisation des enfants et lien avec les familles.

SENSIBILISER LES HABITANTS À UNE ALIMENTATION DURABLE

La transition alimentaire passe aussi par la sensibilisation des habitants. En 2025, **des ateliers et animations autour de l'alimentation** ont pour cela été organisés avec le camion La Graine du CeSAM, notamment lors des cafés Alimen'Terre. Ces temps d'échange ont permis d'aborder concrètement les liens entre alimentation, santé, budget, saisonnalité, circuits courts et impact environnemental.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soutenir l'activité et l'emploi

Favoriser l'attractivité économique du territoire, c'est agir à la fois sur l'investissement, l'emploi et le cadre de vie. En 2025, la CCMP a poursuivi cette approche transversale pour soutenir les entreprises, rapprocher habitants et acteurs économiques, et accompagner le développement touristique.

LE TERRITOIRE EN 2025



1 022
ÉTABLISSEMENTS ACTIFS

dont **53** établissements de plus de **50 SALARIÉS**



12 452
PERSONNES TRAVAILLANT
SUR LE TERRITOIRE



12 398
ACTIFS

LE FICOM, UN SOUTIEN DIRECT AUX ENTREPRISES

Co-financé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le dispositif permet de soutenir des projets d'investissement des commerçants et artisans : travaux, équipements, aménagements ou développement de capacité d'accueil.

3 entreprises
bénéficiaires en 2025
pour un montant de

17 666 €

Enveloppe prévisionnelle
2023-2028

125 000 €

SUBVENTIONS EN 2025

24 619 €

IPAC RÉSEAU INITIATIVE
PLAINE DE L'AIN CÔTIÈRE

6 000 €

ASSOCIATION POUR LE DROIT
À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE (ADIE)

2 500 €

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET ARTISANS DE LA CÔTIÈRE (ACA)

7 000 €

CÔTIÈRE AVENIR



ENCADRER L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Tout au long de l'année, la CCMP a poursuivi la finalisation de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Objectifs : harmoniser les règles d'affichage sur les six communes et limiter la pollution visuelle et lumineuse, tout en maintenant une visibilité adaptée pour les commerces et activités économiques.

- **Mars 2025 :** bilan de la concertation.
- **Été-automne 2025 :** enquête publique.
- **Novembre 2025 :** approbation définitive du RLPi.

RAPPROCHER ACTIFS, JEUNESSE ET ENTREPRISES

Parcours Employeurs et Territoire

Lancé en 2025, ce nouveau dispositif accompagne les entreprises dans leurs recrutements à travers trois demi-journées dédiées aux outils, ressources et acteurs de l'emploi-insertion.

- **Objectif :** mieux comprendre les profils des demandeurs d'emploi et lever certains freins au recrutement.
- **9 entreprises et collectivités participantes.**

Reporters en entreprises

En partenariat avec l'Association Jeunesse et Entreprises, les classes de 4^e du collège Anne Frank de Miribel ont visité plusieurs entreprises locales. Les élèves ont ensuite réalisé un reportage présenté devant un jury.

- **Entreprises visitées :** Décathlon, Corelec, French POC, Eiffage, Maxon.

Stages de seconde

La CCMP s'est mobilisée pour faciliter l'accueil des élèves de seconde en entreprise.

- **L'enjeu :** aider les jeunes à trouver un terrain de stage, tout en permettant aux entreprises locales de se faire connaître auprès de futurs actifs.

LE TOURISME EN 2025

BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME

217 000 €

55 103 €
Taxe de séjour
perçue

75 000 €
Subventions de
la CCMP

TEMPS FORTS

24 AU 28 MARS 2025

SEMAINE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Avec le dispositif INDULO, la CCMP a proposé aux collégiens une immersion dans les métiers de l'industrie. De la conception à la production, les élèves ont pu découvrir la diversité des métiers industriels, leur évolution et les opportunités qu'ils peuvent offrir.



Participants : toutes les classes de 4^e des collèges Anne Frank, Louis Armstrong et du centre scolaire Saint-Joseph + des jeunes adultes et adultes en recherche de reconversion en partenariat avec la Mission Locale Jeunes et France Travail.

Budget

13 000 €

8 AVRIL 2025

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

Organisé à Miribel, le Forum vise à faire connaître les secteurs qui recrutent et à lever certains freins à l'emploi. Lycéens, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion ont pu échanger directement avec des professionnels, des organismes de formation et des acteurs de l'accompagnement.



330 participants, dont 130 lycéens
Secteurs représentés : petite enfance, santé-social, administration, aménagement et environnement, prévention, sécurité...

Budget

5 000 €



3 782

personnes accueillies au siège
de l'office du tourisme
(+ 25 % par rapport à 2024)

1 356

personnes renseignées
sur des animations
« hors les murs »



Environ **650**
personnes lors des
Journées Européennes
du Patrimoine



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE MIRIBEL ET DU PLATEAU**

BEYNOST • MIRIBEL • NEYRON •
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST •
THIL • TRAMOYES

238 rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL
Tél. : 04.78.55.52.18
Fax : 04.78.55.46.36
courriel : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication Xavier Deloche
Rédacteur en chef Sébastien Bénéthoulière
Conception-rédaction J'article
Création et mise en page J'article
Photos CCMP, Lotfi Dakhlil, Tim Douet - **Illustration** Magnific
Impression ICA COURAND
Certifié Imprim'vert - Label Bilan carbone
Imprimé sur papier
offset blanc 150 g PEFC
en 200 ex